

REGLEMENT ET INSCRIPTIONS

- Les dossiers d'inscriptions sont disponibles en mairie (valable pour l'année civile) Ils devront être remis en mairie de Sernhac accompagnés du règlement.
- **Attention** aux dates d'inscriptions
- Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public.
- Les absences seront remboursées que sur présentation d'un certificat médical (au-delà du 3ème jour de carence)

DOCUMENTS A FOURNIR

- Dossier d'inscription 2020 à récupérer en mairie ou sur le site internet www.mairie-sernhac.com
- Photocopie des vaccinations
- Photocopie des bons CAF + numéro d'allocataire CAF
- Photocopie de l'avis d'imposition 2019 sur revenus 2018
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile

TARIFICATION COMMUNES DE

SERNHAC – MEYNES – ST BONNET – CASTILLON DU GARD

REVENUS	1 Enfant inscrit			2 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)			3 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)		
	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée
	Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas	
0 à 29 524 €	5,00 €	8,50 €	11,00 €	4,00 €	7,50 €	09,00 €	3,00 €	6,50 €	07,00 €
29 525 à 45 376 €	5,50 €	9,00 €	11,50 €	4,50 €	8,00 €	09,50 €	3,50 €	7,00 €	07,50 €
45 377 à 100 780 €	6,00 €	9,50 €	12,00 €	5,00 €	8,50 €	10,00 €	4,00 €	7,50 €	08,00 €
100 781 à 202 638 €	6,50 €	10,00 €	12,50 €	5,50 €	9,00 €	10,50 €	4,50 €	8,00 €	08,50 €

TARIFICATION COMMUNES EXTERIEURES

REVENUS	1 Enfant inscrit			2 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)			3 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)		
	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée
	Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas	
0 à 29 524 €	10,00 €	13,50 €	16,00 €	9,00 €	12,50 €	14,00 €	8,00 €	11,50 €	11,00 €
29 525 à 45 376 €	11,00 €	14,50 €	17,00 €	9,50 €	13,00 €	14,50 €	8,50 €	12,00 €	11,50 €
45 377 à 100 780 €	12,00 €	15,50 €	18,00 €	10,00 €	13,50 €	15,00 €	9,00 €	12,50 €	12,00 €
100 781 à 202 638 €	13,00 €	16,50 €	19,00 €	10,50 €	14,00 €	15,50 €	9,50 €	13,00 €	12,50 €

IMPORTANT : Les bons CAF sont à déduire des prix ci-dessus

CIRCUS

INSCRIPTIONS DU 27 JANVIER AU 05 FEVRIER

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
SERNHAC – MEYNES – SAINT BONNET – CASTILLON DU GARD

OUVERT DU 10 AU 14 FEVRIER 2020,

POUR LES ENFANTS DE 4 À 11 ANS

LIEU
Groupe scolaire de la commune de Sernhac

HORAIRES
Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h00

Directrice Centre de Loisirs – Ophélie
Mairie . 04.30.06.52.30 / Portable. 06.70.57.33.89
acm.sernehac@gmail.com



Le Cirque



PROGRAMME VACANCES D'HIVER	LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13	VENDREDI 14
MATIN 	 <p><i>Masque de clown</i></p> <p><i>Création de turban</i></p>	 <p><i>La Citadelle</i></p> <p><i>La course aux clowns</i></p>	 <p><i>Préparation loto</i></p> <p><i>Création de photobooth</i></p>	 <p><i>Sagamore</i></p>	 <p><i>Création chamboul'tout</i></p> <p><i>Création d'échasses</i></p>
APRES-MIDI 	 <p><i>Party Ball</i></p> <p><i>Drop</i></p>	 <p><i>Création de balles de jonglage</i></p> <p><i>Bonhomme Trapèze</i></p>	 <p><i>Circus Loto</i></p>	 <p><i>Création d'anneaux hémess</i></p> <p><i>Affiche animaux rigolos</i></p>	 <p>KERMESSE</p> <p><i>en Fête</i></p>

Attention: les activités et sorties peuvent changer selon les envies des enfants, les idées des animateurs et de la météo

